



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Comité Régional de l'Habitat Nord-Pas-de-Calais
Séance Plénière du 18 novembre 2013

Programmation des aides de l'Anah en faveur du Parc privé – fin de gestion 2013 et redéploiement infrarégional

La dotation régionale de 34,6 M€ a été répartie au CRH du 22 février dernier à hauteur de 32 M€ dont 7 M€ au bénéfice de la Soginorpa. Une réserve régionale de 2,6 M€ a été constituée.

Le taux de consommation hors Soginorpa sera de 100% pour 9 territoires, à l'exception de 3 territoires que sont le Hors Délégation du Nord et du Pas-de-Calais et la communauté d'agglomération de Lens Liévin. Ces derniers ne consommeront que 80% de leur dotation.

La communauté Urbaine de Dunkerque et la communauté d'agglomération du Boulonnais ont en outre exprimé une demande complémentaire, au delà de la dotation attribuée en début d'année. Cette demande est cohérente avec les priorités d'intervention de l'Anah.

Le redéploiement infra régional repose sur 2 axes :

- la mobilisation de la réserve régionale de 2,6 M€ au profit en premier lieu de la CUD et de la CAB, à hauteur de leur demande complémentaire. Le reliquat de la réserve est mobilisé pour faire face aux besoins de financement générés par la programmation des opérations de la Soginorpa.

- le solde de 20% non consommé des 3 territoires Hors Délégation du Nord, du Pas-de-Calais et la CA de Lens Liévin, représentant 1,75 M€, reste affecté à ces mêmes territoires pour faire face aux besoins liés aux opérations de la Soginorpa.

Point sur les besoins liés aux opérations de la Soginorpa

L'année 2013 constitue la dernière année d'application de la convention 2007/2013 signée entre l'Etat, l'Anah et la Soginorpa.

Un ajustement intervenu en septembre de la programmation portée à la connaissance de l'Etat en mars 2013 porte le besoin de financement au montant maximal annuel de 21 M€ prévue dans la convention 2007-2013, pour la réhabilitation de 2070 logements.

Le reliquat de la réserve régionale qui sera mobilisé est de 1,79 M€. La ré-affectation du solde des 20% au sein des trois territoires évoqués ci-dessus permet de dégager par ailleurs 1,75 M€. Enfin, l'Anah a décidé d'accorder une dotation complémentaire de 3,16 M€.

Par conséquent, le montant total cumulé affecté au parc minier atteint 13,7 M€.

Une demande supplémentaire a été adressée à l'Anah. L'arbitrage définitif est attendu dans la semaine.

En conséquence, l'enveloppe régionale, y compris Soginorpa, est à ce jour de 38 M€.

annexes: Dotations définitives hors Soginorpa par territoire
Bilan Habiter mieux par territoire
Bilan PO autres travaux par territoire

Dotations définitives hors Soginorpa par territoire

	répartition initiale en € hors Soginorpa CRH du 22 février 2013	répartition finale hors Soginorpa en € après ajustement et ventilation de la réserve
Délégation locale du Nord	3 302 000	2 641 600
Lille métropole communauté urbaine	6 505 000	6 505 000
C. Urbaine de Dunkerque Grand Littoral	1 106 000	1 659 000
C. d'Agglo. de Valenciennes Métropole	1 914 000	1 914 000
C. d'Agglo. du Douaisis	1 237 000	1 237 000
C. d'Agglo. de la Porte du Hainaut	1 200 000	1 200 000
C. d'Agglo de Maubeuge - Val de Sambre	998 000	1 148 000
Délégation locale du Pas de Calais	4 400 000	3 520 000
C. d'Agglo. de Lens-Liévin	1 022 000	817 600
C. d'Agglo. de l'Artois	1 543 000	1 543 000
C d'Agglo. du Boulonnais	869 000	1 134 000
C. Urbaine d'Arras	895 000	895 000
total region N PdC	24 991 000	24 214 200
dont réserve régionale		818 000